

LA CHAPELLE - SUR - EREDRE

Boréa

mfla
Ma Fabrique du Logement Abordable

Réglementation
RE
2020
environnemental

T2

Accession
BRS
solidaire



BATI-NANTES
BÂTISSEURS D'AVENIR

Nantes
Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Loire
Atlantique

www.mfla.fr

Boréa, une résidence pensée pour votre bien-être

Pensée pour offrir un quotidien confortable et convivial, la résidence Boréa propose un cadre de vie harmonieux où chaque espace a été conçu pour contribuer au bien-être de ses résidents.

Répondant aux exigences les plus récentes de la réglementation environnementale RE 2020 – seuil 2025, la résidence privilégie des matériaux durables et qualitatifs, alliant esthétique et performance. Cette conception responsable garantit une meilleure efficacité énergétique, un confort optimal en toute saison et une valorisation pérenne de votre bien.

Véritable poumon vert de la résidence, le cœur d'îlot paysager constitue un espace de détente et de partage propice aux rencontres entre résidents. La richesse de la palette végétale, composée d'essences locales, la préservation des arbres existants et la diversification des plantations participent au développement de la biodiversité et créent un environnement naturel apaisant.

Afin de prolonger cette qualité de vie au quotidien, chaque appartement bénéficie d'un espace extérieur privatif invitant à profiter pleinement de la douceur du cadre paysager et des beaux jours.

Facilité d'acquisition MFLA

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif d'accession sociale à la propriété qui permet de dissocier le bâti du sol sur lequel il est construit afin de réduire le prix d'acquisition du logement. Vous devenez propriétaire à un tarif très avantageux en contrepartie du versement mensuel d'une faible redevance foncière. Cette redevance correspond au droit d'occupation et d'usage du terrain.

Pour pouvoir bénéficier d'un Bail Réel Solidaire, les ménages successifs doivent respecter un plafond de ressources et occuper le logement à titre de résidence principale.

CADRE DE VIE VERDOYANT
environnement naturel et apaisant
avec de nombreux parcs et
promenades le long de l'Erdre

PROXIMITÉ DE NANTES
un accès rapide à la métropole tout
en profitant d'un cadre de vie calme
(tram-train, bus, périphérique...)

EMPLACEMENT EN CŒUR DE VILLE



Accession solidaire

2 APPARTEMENTS T2 en BRS

à partir de
152 304 €*

Livraison

1^{er} semestre 2028

Réglementation énergétique

RE 2020

Atouts de la résidence

- Stationnement sécurisé et espace extérieur pour chaque appartement
- Toitures végétalisées
- Cœur d'îlot paysagé
- Locaux deux roues

Facilité d'acquisition MFLA

Dépôt de garantie de 1000€
à la réservation

* TVA réduite à 5.5%

BRS : procédure soumise à conditions

Boréa

Architecte : EBEN Architecture

16, rue de la Gascherie
44240
La Chapelle sur Erdre



commercialisé par

10 Boulevard Charles Gautier
44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 85 46 78
contact@mfla.fr

www.mfla.fr

